

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé **La Coalition Poids salue plusieurs mesures de prévention annoncées par la ministre Charlebois**

Montréal, le 5 mars 2018 –La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est satisfaite des mesures annoncées pour soutenir la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Le Plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé, déposée en octobre 2016, était attendu avec impatience considérant l'urgence d'agir en prévention d'obésité. « La Coalition Poids est heureuse de constater l'engagement concret de plusieurs ministères, la présence de plusieurs mesures qu'elle avait réclamées ainsi que la bonification du cadre financier pour favoriser l'atteinte des ambitieux objectifs de la Politique», souligne Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. Rappelons qu'au moment du dévoilement de la Politique de prévention, la Coalition Poids avait soulevé des doutes sur la capacité d'atteindre les objectifs avec les 76,1 millions de dollars en neuf ans annoncés. Le plan d'action présenté aujourd'hui propose 80 millions de dollars sur quatre ans.

Saine alimentation des enfants

L'automne dernier, pour améliorer l'alimentation dans les écoles du Québec, la Coalition Poids a publié le rapport [Virage santé à l'école: dix ans plus tard](#). Elle se réjouit de retrouver plusieurs de ses recommandations dans les mesures du Plan d'action interministériel 2017-2021. La Coalition Poids suivra avec intérêt les actions visant l'aménagement de lieux de repas conviviaux, le développement des compétences alimentaires et culinaires des enfants, la formation des intervenants en matière de saine alimentation ainsi que le déploiement d'une plate-forme visant à atteindre les objectifs de la *Politique-cadre Pour un virage santé à l'école*. « Il est essentiel de mieux soutenir et accompagner les milieux et les intervenants pour les aider à contribuer à la saine alimentation des jeunes et à la réussite scolaire », note Mme Voyer. La Coalition Poids salue également la volonté de soutenir l'usage du cadre de référence *Gazelle et Potiron* dans les milieux de garde éducatifs à l'enfance, qui a pour objectif de favoriser la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur.

Amélioration de l'offre alimentaire

La Coalition Poids tient à souligner les mesures destinées à améliorer la qualité de l'offre des aliments transformés, notamment la proposition de cibles de composition nutritionnelle et un suivi public des

améliorations réalisées. « Il s'agit d'un bon premier pas, mais les délais sont un peu longs », observe Corinne Voyer. « Concernant le programme d'aide financière pour les transformateurs alimentaires, il faut viser des produits de consommation quotidienne (ex. : comme les céréales à déjeuner, les mets préparés, les barres tendres ou les yogourts) et non les aliments dont la consommation devrait être exceptionnelle. Par exemple, les contribuables ne devraient pas aider des compagnies à améliorer des boissons sucrées ou des gâteaux. On s'attend à une certaine cohérence avec la promotion d'une saine alimentation », ajoute-t-elle.

L'annonce des détails concernant le chantier étudiant une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus seraient investis en prévention est également bien accueillie par la Coalition Poids, qui suivra de près le déroulement des travaux. Cette mesure est déjà en place avec succès dans plusieurs pays.

Cohérence entre les ministères

La Coalition Poids applaudit la vision globale du Plan d'action interministériel, qui cible l'accès physique et économique aux aliments sains, reconnaît l'impact de l'aménagement du territoire sur la santé et l'importance de l'activité physique. « Tous les ministères doivent être impliqués en matière de prévention de l'obésité et le plan d'action en tient compte. Nous espérons que les investissements en prévention seront maintenus et augmenteront. D'ailleurs, une taxe sur les boissons sucrées permettrait de générer davantage de revenus afin de parvenir à réduire le fardeau de l'obésité et des maladies chroniques », conclut Mme Voyer.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids réunit plus de 430 partenaires qui visent l'adoption de politiques publiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, cqpp.qc.ca.

– 30 –

Pour toute demande d'entrevue, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Cellulaire: 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca